Programme d’aide financière aux initiatives locales et régionales en loisir des personnes handicapées 2023-2024

Présentation du projet

# Objectifs

Favoriser l’accessibilité du loisir aux personnes handicapées afin d’augmenter leur participation à des activités de loisir;

Soutenir la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, locaux et régionaux, favorisant directement la pratique d’activités récréatives.

# Projets admissibles

Projet visant la pratique d’activités de loisir des personnes handicapées ayant lieu au Québec.

# Organismes admissibles

Un organisme à but non lucratif pour personnes handicapées en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies.

Un organisme à but non lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies.

Une municipalité, une ville ou une MRC.

# Tout organisme bénéficiaire doit

Avoir son siège social en Montérégie.

Effectuer la vérification des antécédents judiciaires du personnel accompagnateur en lien avec le projet, s’il y a lieu.

# Réalisation

Le projet doit être réalisé pendant l’année financière en cours soit avant le 31 mars 2024;

Le rapport d’utilisation de la subvention doit être complété au plus tard le 31 mars 2024.

# Aide financière

L’aide financière maximale est de moins de 3 000 $ par projet et est non récurrente;

Si une partie de la subvention ou la totalité de cette dernière n’est pas utilisée, le demandeur doit rembourser la partie non utilisée ou la totalité de la subvention;

Zone Loisir Montérégie attribue l’aide financière à la suite de l’approbation des recommandations par le ministère.

# Projets et dépenses non admissibles :

Les projets visant uniquement l'achat de matériel

Les taxes

Les dépenses destinées exclusivement à un citoyen ou à un participant (ex. : articles promotionnels, prix de participation, bourse, etc.)

Les dépenses liées strictement à l’embauche d’un accompagnateur

L’achat de nourriture

Formulaire de présentation de projet

Renseignements généraux

Nom de l’organisme demandeur

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Nom de la personne responsable

OBNL (personnes handicapées)

OBNL

Municipalité ou Ville

MRC

Projet

Titre du projet

Lieu du projet

Date de début

Date de fin

Type de projet : plein air, actif, culturel, socioéducatif, touristique, autre spécifiez

Groupe d’âge

0 à 12 ans

13 à 17 ans

18 à 34 ans

35 à 54 ans

55 et plus

Types de déficience

Intellectuelle

Autisme

Physique

Visuelle

Auditive

Langage et parle

Santé mentale

Description du but et des objectifs du projet

Partenariat et autres informations pertinentes

Avez-vous fait la vérification des antécédents judiciaires du personnel accompagnateur en lien avec le projet, s’il y a lieu?

Si non, expliquez pourquoi

Détail des revenus

Organisme

Participants

Autre spécifiez

Demande à ZLM

Total des revenus

Détail des dépenses

Organisme

Matériel

Autre spécifiez

Total des dépenses

Responsabilités du demandeur

Nous certifions que la demande adressée par notre organisme, municipalité ou ville afin d’obtenir une aide financière dans le cadre d’un projet d’activité de loisir est réelle et que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts. De plus, si l’aide financière demandée est accordée à notre organisme, nous nous engageons à l’utiliser dans le respect des exigences prévues au projet, soit :

Projet visant uniquement les personnes handicapées.

Projet visant uniquement le loisir : actif, culturel, plein air, socioéducatif, touristique ou autre.

Fournir à Zone Loisir Montérégie, au plus tard le 31 mars 2024, le rapport d’utilisation de la subvention.

Signataire

Nom

Prénom

Fonction

Date

Signature

Le demandeur doit transmettre le formulaire dûment rempli et signé, avant le 7 juin 2023. Faites parvenir le formulaire par courriel à :[ibonin@zlm.qc.ca](mailto:ibonin@zlm.qc.ca)

Pour plus d’informations, veuillez contacter Mme Louise Lacasse au 450 771-0707, poste 3.